

COMMUNIQUE DE PRESSE

14 juin 2022

Remise du permis piéton

Après 2 années d'interruption (Covid), les élèves de CE2 des écoles Marx-Dormoy et Jean-Baptiste Burlot ont pu participer au « permis piéton » proposé par la Prévention Maïf.

Parmi les actions de sécurité routière dispensées auprès des écoles par Sophie Freund, agent municipale référente en la matière, ce permis est destiné à sensibiliser les enfants aux bonnes pratiques de la circulation piétonne.

Cette opération s'inscrit dans le cadre du cycle intitulé « l'enfant piéton ». Il se compose de plusieurs interventions en classe tout au long de l'année, appuyées par des supports gracieusement fournis par l'association Prévention Maïf. À l'issue de ces « leçons de conduite » un test permet aux enfants de valider leur permis piéton.

Ce cycle est suivi par « l'enfant rouleur », thème au programme de l'éducation nationale, il amènera les élèves alors en CM1 et CM2 à prendre en main un vélo sur la piste pédagogique d'abord, puis en situation réelle.

Les permis ont été remis par Hélène et Roger Mosnier, représentants de la Prévention Maïf, partenaire historique de la ville de Bellerive, lors d'un goûter sous la halle multi-activités.

À Bellerive, les actions de préventions routière sont mises en place par le service des sports avec Elie Condello et Fabienne Sainnier ainsi que Sophie Freund de la médiathèque et Christophe Durbec, service police municipale.

